

NET GEL CLIM RADIA

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n°1907/2006 modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Date de révision : 07/09/2022

Date d'émission : 07/09/2022

Version 5.1

RUBRIQUE 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : **NET GEL CLIM RADIA**
||Mélange UFI : 2WS7-M1UG-F00G-8CK0

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Catégorie d'usage principal : Antigel climatisation.

1.2.2. Usages déconseillés

Pas d'information complémentaire disponible.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

PROGALVA Energies

25 Route de Saulx les Chartreux
91165 Champlan Cedex
Tel. 01.69.34.46.50 – Fax 01.69.09.02.77 ; info@progalva.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Pays	Organisme/Société	Numéro d'urgence	Heures d'ouverture
FRANCE	ORFILA (INRS)	+33 1 45 42 59 59	24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

RUBRIQUE 2 : Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Acute Tox.4 H302
STOT RE 2 H373 (reins)

Texte complet des phrases H : voir rubrique 16.

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'information complémentaire disponible.

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) :



GHS08

GHS07

Mention d'avertissement (CLP) :

ATTENTION

Mentions de danger (CLP) :

Aucun

Conseils de prudence (CLP) :

H302 - Nocif en cas d'ingestion.

H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes (reins) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

P260 - Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P264 - Se laver les mains et la peau contaminée soigneusement après manipulation.

P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P301+P312 - EN CAS D'INGESTION : Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin... /en cas de malaise.

P330- Rincer la bouche.

P501 - Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

EUH208 : Contient du : masse de réaction de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et de 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1) (CAS : 55965-84-9). Peut déclencher une réaction allergique.

Identificateur : Contient de l'Éthylène-glycol (CAS : 107-21-1).

NET GEL CLIM RADIA

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n°1907/2006 modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Date de révision : 07/09/2022

Date d'émission : 07/09/2022

Version 5.1

2.3. Autres dangers

Pas d'information complémentaire disponible.

RUBRIQUE 3 : Composition/informations sur les composants

3.2. Mélange

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]	LCS Facteur M ; ETA
Ethylène-glycol [1]	CAS : 107-21-1 N° CE : 203-473-3 N° enregistrement : 01-2119456816-28-xxxx	70 – 95%	Acute Tox.4, H302 STOT RE 2 (reins), H373	ETA = 500 mg/kg
masse de réaction de 5-chloro-2-méthyl-2H- isothiazol-3-one et de 2-méthyl-2H-isothiazol- 3-one (3:1) (CMIT/MIT) [2] (conservateur)	CAS : 55965-84-9 N° CE : - N° enregistrement : 01-2119969290-34 -xxxx	≥ 0.0005 - < 0.0015	Acute Tox. 3; H301 Acute Tox. 3; H310 Acute Tox. 2; H330 Skin Corr. 1B; H314 Eye Dam. 1; H318 Skin Sens. 1A; H317 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410 EUH071	Skin Corr. 1C ; H314 : $C \geq 0,6 \%$ Skin Irrit. 2 ; H315: $0,06 \% \leq C < 0,6 \%$ Eye Dam. 1 ; H318: $C \geq 0,6 \%$ Eye Irrit. 2 ; H319 : $0,06 \% \leq C < 0,6 \%$ Skin Sens. 1 A ; H317 : $C \geq 0,0015 \%$ M=100 (acute) M=100 (chronic)

[1] substances pour lesquelles des limites d'exposition sur le lieu de travail existent

[2] substance présente en concentration supérieure ou égale à un dixième de la limite de concentration spécifique d'une substance classée comme sensibilisant cutané ou sensibilisant respiratoire avec une limite de concentration spécifique.

Textes des phrases H : voir rubrique 16.

RUBRIQUE 4 : Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Note générale	: Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. En cas de doute, si les symptômes persistent ou en cas d'indisposition, consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
Premiers soins après inhalation	: Amener la victime à l'air libre. Consulter un médecin en cas d'indisposition.
Premiers soins après contact avec la peau	: Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Laver abondamment avec de l'eau et du savon. Si l'irritation de la peau persiste, consulter un médecin.
Premiers soins après contact oculaire	: Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau en maintenant les paupières écartées. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
Premiers soins après ingestion	: Rincer la bouche avec de l'eau. NE PAS faire vomir. Si une personne vomit et est couchée sur le dos, la tourner sur le côté. Consulter immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

L'ingestion d'éthylène-glycol provoque des troubles neurologiques, digestifs, une acidose métabolique, des convulsions et une atteinte tubulaire rénale. Il est irritant pour les voies respiratoires et les yeux, au-delà de 200mg/m³.

Effets différés et/ou chroniques attendus : En cas d'exposition répétée, une dépression du système nerveux central et une hyperlymphocytose ont été rapportées.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter de façon symptomatique.

RUBRIQUE 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	: Mousse. Poudre sèche. Dioxyde de carbone. Eau pulvérisée. Sable.
Agents d'extinction non appropriés	: Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger spécifique :	: En cas de décomposition thermique, des substances dangereuses peuvent se former : monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, acroléine, dérivés chlorés, oxydes d'azote (NOx). Contient de l'éthylène-glycol qui est un liquide peu inflammable (point d'éclair en coupelle fermée : 111 °C) dont les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air dans les limites de 3,2 à 15,3 % en volume.
---------------------	---

NET GEL CLIM RADIA

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n°1907/2006 modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Date de révision : 07/09/2022

Date d'émission : 07/09/2022

Version 5.1

5.3. Conseils aux pompiers

- Instructions de lutte contre l'incendie : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau. Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.
- Protection en cas d'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

RUBRIQUE 6 : Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

- Procédures d'urgence : Eloigner le personnel superflu. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Assurer une ventilation adéquate.

6.1.2. Pour les secouristes

- Équipement de protection : Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage. Voir rubrique 8.
- Procédures d'urgence : Aérer la zone.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public. Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Confinement d'un déversement : Répandre immédiatement de l'absorbant tels que l'argile ou la terre de diatomées sur le déversement, en partant du point le plus bas. Obturer les accès aux réseaux d'eaux pluviales et eaux usées.
- Procédés de nettoyage : Ramasser le produit et l'absorbant saturé et les stocker dans des fûts en polyéthylène identifiés avec des couvercles hermétiques, à l'écart des autres matières, avant de les faire traiter par une société agréée.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir Rubrique 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle.
Voir la Rubrique 13 pour l'information sur le traitement de déchets.

RUBRIQUE 7 : Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail. Assurer une bonne ventilation de la zone de travail afin d'éviter la formation de vapeurs. Éviter de respirer les fumées, vapeurs. Éviter le contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Se procurer les instructions avant utilisation. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
- Mesures destinées à prévenir les incendies : Peu inflammable (point d'éclair en coupelle fermée ≥ 111 °C). Prévenir toute accumulation d'électricité statique.
- Mesures d'hygiène : Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
- Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.
- Se laver les mains et les parties du corps pouvant avoir été au contact du produit soigneusement après manipulation, avant les pauses et à la fin de la journée de travail.
- Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

- Mesures techniques et conditions de stockage : Stocker en local aéré.
- Matériaux d'emballage : Conserver dans son emballage d'origine.
- Produits incompatibles : Stocker à l'écart des oxydants forts, acides forts dont acide nitrique et alcalins forts.
- Autres risques : Pas d'information complémentaire disponible.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'information complémentaire disponible.

NET GEL CLIM RADIA

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n°1907/2006 modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Date de révision : 07/09/2022

Date d'émission : 07/09/2022

Version 5.1

RUBRIQUE 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Substance	VLEP 8h	VLEP CT (court terme)	Base légale
Ethylène-glycol (vapeur) (CAS : 107-21-1)	20 ppm - 52 mg/m ³	40 ppm - 104 mg/m ³	France : Indicative (arrêté du 30-06-2004 modifié)

*Données Fournisseur (si case non renseignée : donnée non fournie) :

Doses dérivées sans effet (DNEL)			Ethylène-glycol (CAS 107-21-1) *	
Travailleurs	Cutanée	Effets locaux	Aigüs	
			Chroniques	
		Effets systémiques	Aigüs	
			Chroniques	106 mg/kg p.c. /jour
Travailleurs	Inhalation	Effets locaux	Aigüs	
			Chroniques	35 mg/m ³
		Effets systémiques	Aigüs	
			Chroniques	
Consommateurs	Cutanée	Effets locaux	Aigüs	
			Chroniques	53 mg/m ³
		Effets systémiques	Aigüs	
			Chroniques	
Consommateurs	Inhalation	Effets locaux	Aigüs	
			Chroniques	7 mg/m ³
		Effets systémiques	Aigüs	
			Chroniques	
Consommateurs	Ingestion	Effets locaux	Aigüs	
			Chroniques	
		Effets systémiques	Aigüs	
			Chroniques	

Concentrations prédites sans effet (PNEC)	Ethylène-glycol (CAS 107-21-1) *
Eau douce	10 mg/
Eau de mer	1 mg/
Libérations intermittentes	10 mg/
Sédiments (eau douce)	20.9 mg/kg poids sec (p.s.)
Sédiment (eau de mer)	
Sol	1.53 mg/kg poids sec (p.s.)
Traitement eaux usées (STP)	199.5 mg/l
Empoisonnement secondaire	

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés	: Pas de mesure spécifique nécessaire.
Équipement de protection individuelle	: Éviter toute exposition inutile.
Protection des mains	: Porter des gants de protection nitrile, conformes à la norme EN 374. Matériel : Caoutchouc fluoré Temps de pénétration : >= 8 h ; Épaisseur du gant : 0,4 mm. Matériel : Chlorure de polyvinyle Temps de pénétration : >= 8 h ; Épaisseur du gant : 0,5 mm.

NET GEL CLIM RADIA

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n°1907/2006 modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Date de révision : 07/09/2022

Date d'émission : 07/09/2022

Version 5.1

	Matériel : Caoutchouc nitrile
	Temps de pénétration : \geq 8 h ; Épaisseur du gant : 0,35 mm.
	Les gants de protection doivent être remplacés dès l'apparition des premières traces d'usure.
Protection oculaire	: Lunettes de sécurité avec protection latérale, conformes à la norme EN 166.
Protection de la peau et du corps	: Porter un vêtement de protection approprié.
Protection des voies respiratoires	: En cas d'exposition prolongée ou répétée, masque avec filtre anti-vapeurs/gaz combiné type A-P2.
Contrôle de l'exposition de l'environnement	: Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

RUBRIQUE 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Couleur	: Rouge
Odeur	: Aucune donnée disponible Seuil olfactif : Aucune donnée disponible
pH	: 6 - 7
Point de fusion / point de congélation	: $< -13^{\circ}\text{C}$
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	: $100 - 204^{\circ}\text{C}$
Point d'éclair	: $>111^{\circ}\text{C}$
Inflammabilité	: S'enflamme.
Limites inférieure et supérieure d'explosion	: Aucune donnée disponible
Pression de la vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité vapeur relative (air=1)	: $>$ air
Densité	: 1,10 – 1,12 kg/litre (20°C)
Solubilité	: Totale dans l'eau et partielle dans les solvants organiques
Coefficient de partage n-octanol/eau	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: $>410^{\circ}\text{C}$
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Viscosité cinématique, à 20°C	: Faible
Caractéristiques des particules	: Non applicable

9.2. Autres informations

Informations concernant les classes de danger physique :

Propriétés explosives : Données éthylène-glycol : Limite inférieure : 3.2%, limite supérieure 15.3% dans l'air.

Propriétés comburantes : Non comburant.

Pas d'information complémentaire disponible

Autres caractéristiques de sécurité : Pas d'information complémentaire disponible

RUBRIQUE 10 : Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Stable dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Incompatible avec des agents oxydants. Risque d'incendie / explosion avec certains acides.

10.4. Conditions à éviter

Températures inférieures à -13°C et supérieures à 40°C . Humidité.

10.5. Matières incompatibles

Oxydants forts, acides forts, les alcalis forts.

NET GEL CLIM RADIA

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n°1907/2006 modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Date de révision : 07/09/2022

Date d'émission : 07/09/2022

Version 5.1

10.6. Produits de décomposition dangereux

Par décomposition thermique : dégagent des substances toxiques dont : monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, acroléine, dérivés chlorés, oxydes d'azote (NOx).

RUBRIQUE 11 : Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Estimation Toxicologie Aiguë (ETA) du mélange (méthode de calcul) : ETA (oral) = 545 mg/kg
ETA (cutanée) > 3 800 mg/kg
ETA (inhalation) > 2.7 mg/l
Mélange classé nocif par ingestion

*Données Fournisseur, **Données ECHA :

	CMIT / MIT (3 :1) (CAS 55965-84-9) *	Ethylène-glycol (CAS 107-21-1) *
Oral	pas de donnée. Classé : Toxique en cas d'ingestion	Pas de données valides disponibles. Nocif par ingestion (ETA 500 mg/kg)
Dermal	pas de donnée Classé : Mortel par contact cutané	DL50 dermal (souris) >3500 mg/kg (méthode non connue)
Inhalation	CL50 inhalation (Rat ; 4 h ; poussières/brouillard) = 0.31 mg/l. (méthode non connue) Classé : Mortel par inhalation.	CL50 inh (rat, 6h, brouillard) >2,5mg (méthode non connue)

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Critères de classification non remplis pour le mélange (Méthode de calcul)

Composant : CMIT / MIT (3 :1) (CAS 55965-84-9) *	: Provoque des brûlures.
--	--------------------------

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Critères de classification non remplis pour le mélange (Méthode de calcul)

Composant : CMIT / MIT (3 :1) (CAS 55965-84-9) *	: Risque de lésions oculaires graves.
--	---------------------------------------

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Critères de classification non remplis pour le mélange (Méthode de calcul). Ne contient pas de composé classé sensibilisant respiratoire.

Composant : CMIT / MIT (3 :1) (CAS 55965-84-9) *	: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. (Cochon d'Inde)
--	--

Mutagénicité sur les cellules germinales : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Ne contient pas de composé classé mutagène.

Cancérogénicité : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Ne contient pas de composé classé cancérogène.

Toxicité pour la reproduction : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Ne contient pas de composé classé toxique pour la reproduction.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. (Méthode de calcul)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Toxique spécifique pour un organe cible (STOT), exposition répétée (Méthode de calcul).

Composant : Ethylène-glycol (CAS 107-21-1) *	: Organes cibles : Reins. Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
--	--

Danger par aspiration : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Ne contient pas de composé présentant des dangers par aspiration.

Effets immédiats selon la voie d'exposition

Symptômes/lésions en cas d'inhalation : Des signes de dépression du système nerveux central, plusieurs cas de nystagmus et d'hyperlymphocytose ont été signalés chez des ouvrières exposées aux vapeurs de l'éthylène-glycol

Symptômes/lésions après contact avec la peau : N'irrite pas la peau.

NET GEL CLIM RADIA

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n°1907/2006 modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Date de révision : 07/09/2022

Date d'émission : 07/09/2022

Version 5.1

- Symptômes/lésions après contact oculaire : L'exposition à des vapeurs ou à des brouillards peut causer l'irritation des yeux, au-delà de 200mg/m3.
- Symptômes/lésions après ingestion : L'ingestion d'éthylène-glycol est suivie, après quelques heures de latence, de troubles digestifs (nausées, vomissements, douleurs abdominales) et d'une dépression du système nerveux central. Les métabolites du solvant sont responsables d'une acidose métabolique, de convulsions, d'une tubulopathie aiguë anurique, de troubles hémodynamiques et d'un œdème aigu pulmonaire, en partie par atteinte myocardique. La constatation d'une hyperglycémie et d'une hyperleucocytose est habituelle. En revanche, l'hypocalcémie est inconstante. Des cristaux d'oxalates sont retrouvés dans les urines.
- Effets différés et chroniques : Voir les effets en cas d'inhalation.

Source : Fiche toxicologique n° 25 INRS

11.2. Informations sur les autres dangers

- Propriétés perturbant le système endocrinien : Pas d'information complémentaire disponible.
- Autres informations : Pas d'information complémentaire disponible.

RUBRIQUE 12 : Informations écologiques

12.1. Toxicité

- Toxicité aiguë : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis (méthode de calcul).

	CMIT / MIT (3 :1) (CAS 55965-84-9) *	Ethylène-glycol (CAS 107-21-1) *
Poisson	CL50 (<i>Danio rerio</i> (poisson zèbre): 96 h) = 0.58 mg/l (méthode non connue)	CL50 (<i>Pimephales promelas</i> ; 96 h) = 729860 mg/l (Essai en statique ; EPA OPP 72-1)
Invertébrés aquatiques	CE50 (<i>Daphnia magna</i> , 48 h) = 1.02 mg/l (méthode non connue)	CE50 (<i>Daphnia magna</i> , 48 h) >100 mg/l (OCDE Ligne directrice 202)
Algues	CE50 (<i>Pseudokirchneriella subcapitata</i> (algues vertes), 72h) = 0.379 mg/l (OCDE Ligne Directrice 201) CE10 (<i>Pseudokirchneriella subcapitata</i> (algues vertes), 72h) = 0.188 mg/l (OCDE Ligne Directrice 201)	CE50 (<i>Selenastrum capricornutum</i> , 96h) = 6500 - 13000 mg/l (Point final : Taux de croissance - méthode non connue)
Bactérie	pas de donnée	EC20 (boues activées, 30 min) : >1995 mg/l (ISO 8192 - Références croisées)
Conclusion	Très toxique pour les organismes aquatiques (Facteur M = 100)	Non classé

*Données Fournisseur

- Toxicité chronique à long terme : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis (Méthode de calcul).

	CMIT / MIT (3 :1) (CAS 55965-84-9) *	Ethylène-glycol (CAS 107-21-1) *
Poisson	pas de donnée	NOEC (<i>Pimephales promelas</i> ; 7 jr) = 15380 mg/l (méthode non connue)
Invertébrés aquatiques	pas de donnée	NOEC (<i>Ceriodaphnia dubia</i> (puce d'eau), 7 jr) = 8590 mg/l (méthode non connue)
Conclusion	Très toxique pour les organismes aquatiques (Facteur M = 100).	Non classé

*Données Fournisseur

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée pour le mélange.

Composant : CMIT / MIT (3 :1) (CAS 55965-84-9) (Données Fournisseur)	: Difficilement biodégradable
Composant : Ethylène-glycol (CAS 107-21-1) (Données Fournisseur)	: Persistance : (par rapport à: Eau) hydrolyse non-significative Biodégradabilité : Facilement biodégradable 90 - 100 % (aérobie ; boues activées ; 53 mg/l ; par rapport à : Carbone organique dissous (COD) ; Durée d'exposition : 10 jr)(OCDE Ligne directrice 301 A).

NET GEL CLIM RADIA

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n°1907/2006 modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Date de révision : 07/09/2022

Date d'émission : 07/09/2022

Version 5.1

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée pour le mélange.

Composant : CMIT / MIT (3 :1) (CAS 55965-84-9) (Données Fournisseur)	:	pas de donnée
Composant : Ethylène-glycol (CAS 107-21-1) (Données Fournisseur)	:	Coefficient de partage octanol/eau : log Kow env. -1,36 (23 °C) (calculé) Une bioaccumulation n'est pas à envisager.

12.4. Mobilité dans le sol

Le produit est soluble dans l'eau, donc très mobile.

Composant : CMIT / MIT (3 :1) (CAS 55965-84-9) (Données Fournisseur)	:	pas de donnée
Composant : Ethylène-glycol (CAS 107-21-1) (Données Fournisseur)	:	Eau : Le produit est soluble dans l' eau. Air : La substance ne s'évapore pas dans l'atmosphère depuis les eaux de surface Sol : L'adsorption sur la phase solide du sol n'est pas attendue.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Ce mélange ne contient pas de substance considérée comme persistante, ni bioaccumulable ni toxique (PBT) à des niveaux supérieurs à 0.1%. Ce mélange ne contient aucune substance qui serait considérée comme étant particulièrement persistante ou particulièrement bioaccumulable (vPvB) à des niveaux supérieurs à 0.1%.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Pas d'information complémentaire disponible.

12.7. Autres effets néfastes

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

RUBRIQUE 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

- Recommandations pour l'élimination des déchets : Conserver les déchets dans des récipients adaptés, fermés et identifiés. Evacuer dans un centre agréé.
Suivre les dispositions de la Directive 2008/98/CE relative à la gestion des déchets.
- Indications complémentaires : Vider complètement le récipient. Garder les étiquetages d'identification et faire récupérer et traiter par un organisme agréé.
- Autres recommandations d'élimination : Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 14 : Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / ADN / IMDG / IATA

14.1. Numéro ONU

N° ONU : Non classé

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Désignation officielle pour le transport : -
Description document de transport : -

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe (ADR/RID) : -
Classe (ADN) : -
Classe (IATA) : -
Classe (IMDG) : -

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ONU) : -

14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement : Non
Polluant marin : Non
Autres informations : Pas d'information complémentaire disponible.

4.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Produit non classé dangereux pour l'utilisateur. Suivre les précautions décrites dans la rubrique 6 en cas de déversement.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Le produit n'est pas transporté en vrac.

NET GEL CLIM RADIA

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n°1907/2006 modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Date de révision : 07/09/2022

Date d'émission : 07/09/2022

Version 5.1

RUBRIQUE 15 : Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations EU

Article 59, paragraphe 10 du Règlement (EC) n° 1907/2006 modifié : Pas de substance listée.
Liste des substances candidates

Annexe XIV du Règlement (EC) n° 1907/2006 modifié : Pas de substance listée.
Liste des substances soumise à autorisation

15.1.2. Directives nationales

Tableaux de maladies professionnelles : N° 84 Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel.

Nomenclature des installations classées : non concerné (selon directive n°2012/18/UE du 4 juillet 2012, dite « SEVESO 3 ») pour la protection de l'environnement.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Il n'y aura pas de scénario d'exposition pour ce produit car il n'est pas classé comme dangereux.

RUBRIQUE 16 : Autres informations

Sources des données : RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges.

Autres informations : Aucun(e).

Textes des phrases H- et EUH :

Acute Tox. 2, 3 ou 4	Toxicité aiguë, Catégorie 2, 3 ou 4 (voir phrase H associée pour mode d'exposition)
Eye dam .1	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 1
Eye Irrit 2	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2
Skin Corr 1B	Corrosion cutanée/irritation cutanée, Catégorie 1B
Skin Irrit 2	Corrosion cutanée/irritation cutanée, Catégorie 2
Skin Sens. 1A	Sensibilisation cutanée, Catégorie 1A
STOT RE 2	Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée, Catégorie 2
Aquatic Acute 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger aigu, Catégorie 1
Aquatic Chronic 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, Catégorie 1
H301	Toxique en cas d'ingestion.
H302	Nocif en cas d'ingestion
H310	Mortel par contact cutané.
H330	Mortel par inhalation.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes (indiquer tous les organes affectés, s'ils sont connus) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

Abréviations et acronymes :

ADR : Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

CAS : Chemical Abstract Service

CE 50 : Concentration efficace ; CL 50 : Concentration létale

CLP : Classification, Labelling and Packging (Règlement (CE) N° 1272/2008)

DL : Dose létale

DNEL : Niveau sans effet dérivé

ETA : Estimation Toxicologie Aiguë

ECHA : European Chemical Agency (Agence européenne des produits chimiques).

IATA : Association internationale du transport aérien

ICPE : Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

IMDG : transport des marchandises dangereuses par voie maritime (International Maritime Dangerous Goods)

LCS : Limites de concentrations spécifiques

NOEC : Concentration la plus élevée à laquelle aucun effet sur l'organisme vivant n'a été observé

NET GEL CLIM RADIA

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n°1907/2006 modifié par le Règlement (UE) 2020/878

Date de révision : 07/09/2022

Date d'émission : 07/09/2022

Version 5.1

PBT : Persistant, bioaccumulable et toxique

PNEC : Concentration(s) prédite(s) sans effet

REACH : règlement sur l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et les restrictions des substances chimiques

RID : transport international ferroviaire des marchandises dangereuses sur le continent européen.

SGH : Système Global Harmonisé

STOT : Toxicité spécifique pour certains organes cibles (Exposition unique / Exposition répétée)

VME : Valeur d'exposition moyenne pondérée

VLE : Limite d'exposition à court terme

vPvB : très persistant et très bioaccumulable.

Classification et procédure utilisées pour établir la classification des mélanges conformément au règlement (CE) n° 1272/2008

[CLP] : voir rubrique 11.

|| Indique la RUBRIQUE remise à jour.

FDS UE (Annexe II REACH)

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.